



Je suis convoquee au commissariat..pour une affaire me concernant

Par **lili**, le **24/09/2008** à **17:29**

bonjour, j'ai reçu une convocation au commissariat mais une convocation qui laisse à désirer j'ai même cru que c'était une blague...déjà c'est une convocation qui a été adressée au nom et prénom et adresse de ma mère sur une vulgaire feuille A4 pliée en deux..ET c'est pour une affaire me concernant, j'ai appelé au commissariat en, me présentant pour connaître la cause et bien sûr ils ont pas voulu me répondre,ils m'ont même dit que ça se trouve le jour de mon rdv la personne qui m'a convoquée ne peut être là...et j'ai lu sur le net qu'il devait me dire en quoi me concernait cette affaire, je sais ça peut être mille choses...mais n'est-ce que j'ai le droit d'être informée?avant d'y aller et ai-je le droit de refuser?

Par **Visiteur**, le **24/09/2008** à **17:48**

La convocation vous concerne-t-elle ou concerne-t-elle votre Mère?
Cela peut aussi être votre Mère, pour une affaire VOUS concernant ...

Difficile de se prononcer sans voir le document, mais il est beaucoup plus sage de vous rendre à cette convocation si vous supposez qu'elle vous concerne.

Par **lili**, le **24/09/2008** à **18:02**

BONJOUR merci

la convocation me concerne,c'est le gardien de la paix numero lkjdfll qui me convoque telle heure tel jour et je dois ramener ma carte d identite

Par **Visiteur**, le **25/09/2008** à **14:01**

Ce n'est donc pas une blague !